



Magouilles et corruption des élites 6 – Recyclage des fachos dans la Justice



Nous avons vu comment les élites financières et industrielles ont apprécié la politique d'Hitler. Après avoir vu comment ils ont été recyclés dans la politique, les médias, la culture, la police et les renseignements, et le monde économique, nous allons découvrir pourquoi le corps judiciaire est à ce point rétrograde, patriarcal et prêt à sanctionner gravement toute forme de dissidence ou de contestation.

Soyons honnêtes: les magistrats collabos réintégrés sont morts ou à la retraite. Mais ce recyclage massif montre plusieurs choses:

L'Etat n'avait aucune volonté d'épurer la justice des extrémistes de droite.

Le fait qu'ils aient été l'instrument de Vichy ou des Allemands pour réprimer les Juifs et les résistants n'avait aucune espèce d'importance pour nos élites.

Cela arrangeait tout le monde de laisser en place une clique prête à sanctionner à nouveau les communistes à la première occasion.



En Allemagne, on garde le droit nazi

TIMES OF ISRAËL

Heiko Maas : des lois rédigées par les nazis sont

Heiko Maas : des lois rédigées par les nazis sont encore en vigueur

Le ministre allemand de la Justice affirme que son ministère porte un « regard autocritique sur les lacunes de notre passé »

Par **RAPHAEL AHREN** ✓

13 mai 2015, 13:40 | 0



25
Partages



Le ministre des Affaires étrangères allemand Heiko Maas, en novembre 2014. (Capture d'écran : YouTube/UdL Digital)

En Allemagne, une étude lancée en 2016 enquête jusqu'en 2020 sur « l'influence des réseaux nazis sur les « autorités centrales » après 1945, en particulier au sein de la chancellerie », à la suite des résultats du travail d'une commission académique, le « projet Rosenberg », qui a montré que des parties importantes du droit allemand datent encore de l'époque nazie et du code pénal de 1941, même si certaines sont obsolètes.

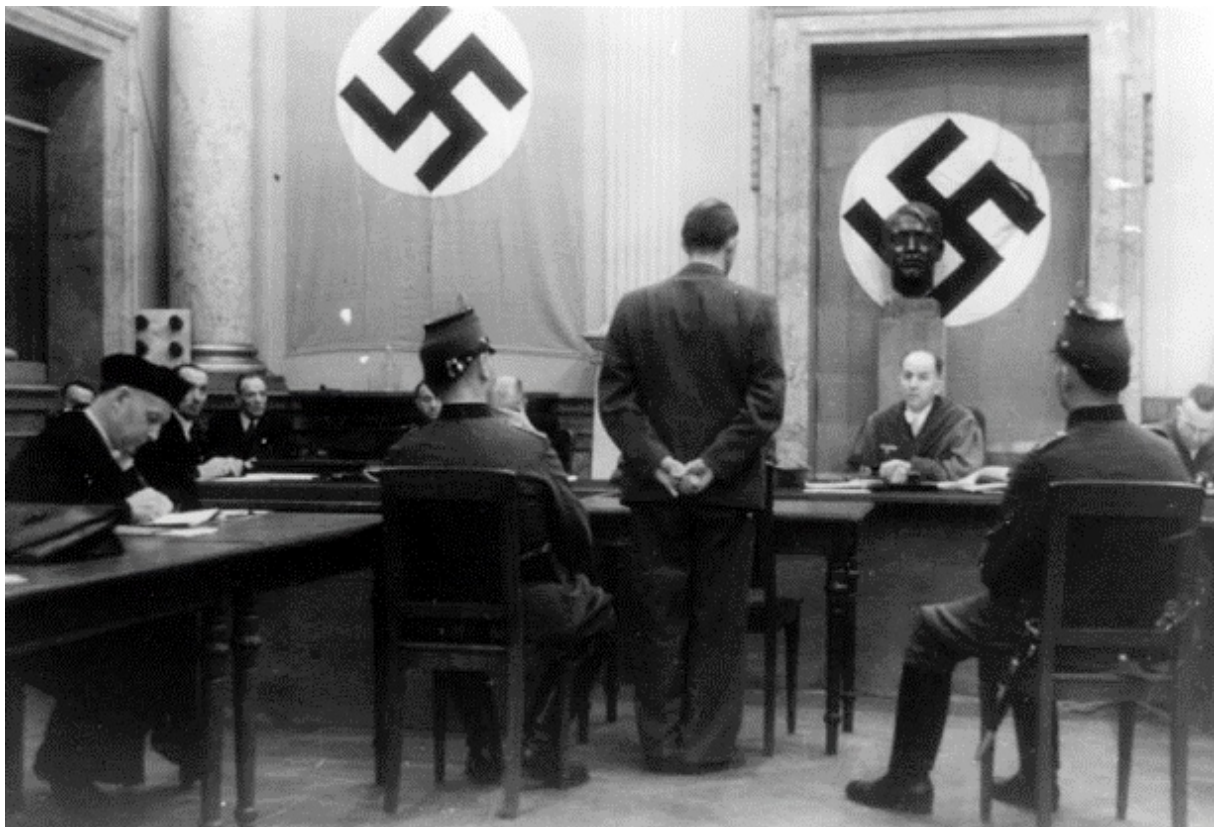


D'autres le sont moins, comme la définition du crime: « De manière absurde, le crime même, qui implique le plus haut degré de culpabilité et prévoit la peine maximale, est toujours défini selon la formulation des juristes nazis en 1941 », expliquait le ministre de la justice allemand en 2015.

Cette commission indépendante académique, créée par le ministère de la Justice en 2012, visait à enquêter sur la façon dont le passé nazi était géré dans les années 1950 et 60, et notamment « de savoir pourquoi le système de l'Allemagne a permis à tant de criminels nazis d'être libres », selon le ministre allemand de la justice à l'époque.

Il est ainsi apparu que « Près de 80% des cadres du ministère de la justice allemande d'après-guerre avaient officié sous le IIIe Reich, un nombre bien plus important que ce qui était connu jusqu'ici, révèle un rapport publié lundi en Allemagne », rapportait La Tribune de Genève le 10 octobre 2016. On comprend mieux pourquoi ils n'étaient pas pressés de modifier le code pénal nazi.

« Le nombre des (anciens) membres du NSDAP au sein du ministère de la Justice n'a pas baissé après la guerre comme on le supposait, mais a même augmenté dans les années 1950. L'apogée a été atteint en 1957, lorsque 77% des cadres dirigeants de l'administration judiciaire étaient d'ex-membres du NSDAP », ajoutait le quotidien suisse.



The warped justice of the Nazi regime cast its shadow deep into post-war Germany. Photo: Roland Freisler, then the President of the People's Supreme Court (Volksgerichtshof) and former State Secretary at the Reich Ministry of Justice, during a show trial on 20 July 1944.



Idem du côté du ministère de la justice : « Sur les 170 personnes qui, entre 1949 et le début des années 70 ont occupé des postes de direction au sein du ministère, 90 ont appartenu au NSDAP » et en plus « Trente-quatre d'entre eux ont même appartenu aux milices SA, les Sections d'assaut du parti nazi », selon l'ex ministre allemande de la Justice, qui avait initié le rapport Rosenberg.

L'un de ces hauts-fonctionnaires nazis, le magistrat Eduard Dreher, avait créé en 1968 une loi « d'apparence technique, qui avait considérablement compliqué les poursuites contre d'ex-criminels du IIIe Reich, mettant fin à la quasi-totalité des enquêtes en cours. On a hâte de lire le même rapport sur la situation en France », selon Le Matin du 26 novembre 2016.

On attend un travail du même niveau en France, et pas seulement dans la « justice », mais chez nous il n'est même pas question de critiquer l'épuration, censée avoir été terrible selon certains.

En France, la continuité dans la continuité

En France, de nombreuses inventions de Pétain et de Vichy ont été conservées et existent toujours, comme la carte d'identité obligatoire, la police nationale aux super pouvoirs, la vaccination obligatoire et le carnet de santé obligatoire, l'ordre des médecins (ou la séparation de Nantes du reste de la Bretagne). Il faut dire que ce régime était avant-gardiste en matière de flicage et de contrôle de la population.



Toute forme de matière est énergie et rayonne de l'énergie



On a aussi, par la même occasion, conservé la totalité des magistrats qui étaient en place pendant la guerre, et qui n'étaient pas hésité à réprimer les victimes du régime et les résistants. Ils n'ont certes pas changé d'opinions politiques en l'espace de quelques mois, et jusque dans les années 70 la justice française était clairement aux mains d'anciens collabos adeptes de l'« ordre » et de l'autorité, même dans un « Etat » à la dérive. Ils ont donc continué à garantir l'ordre établi, le même qu'avant et pendant la guerre.

Tous les magistrats, excepté un seul, avaient prêté serment au Maréchal Pétain en 1941.

Annie Lacroix-Riz évoque « un ministère de la justice arc-bouté contre l'épuration » , et cite de nombreux échanges de courriers indiquant que les autorités ont freiné des quatre fers pour limiter les conséquences des actes commis par les magistrats durant la guerre. Et les mêmes ont dénoncé avec d'autant plus de verve une soi-disant « épuration sauvage » de la part des communistes, qui selon certains d'entre eux aurait fait 100.000 morts [1]. Mais cela n'existe que dans leur esprit de collabos fin de siècle.

Aujourd'hui, et malgré ce que racontent encore certains militants de droite, nostalgiques de vichy et du reich, des Albert Camus -qui défendait la « légalité républicaine » qui devait être poursuivie selon l'avis général- et même certains historiens adeptes de l'ordre établi, on sait parfaitement que ce concept d'« épuration sauvage » est une « construction » [2]. D'ailleurs, il est avéré que la grande majorité de ceux qui ont été liquidés hors décisions de « justice » à la Libération étaient des flics, des gendarmes, et/ou des auxiliaires des nazis.

Parmi tous ces magistrats collabos qui ont pu poursuivre leur ascension, Annie Lacroix-Riz cite Maurice Turkey, qui fut nommé en 1937 comme magistrat à l'administration centrale de la justice, puis substitut de la Seine en décembre 1940. Il a ensuite été promu directeur des affaires criminelles en 1942 et a dirigé la Section spéciale de la cour d'appel de Paris chargée d'appliquer les lois d'exception contre les gauchistes. Turkey a donc largement participé à l'organisation sur le plan judiciaire de la traque des communistes et autres « terroristes ».



france
culture



LE DIRECT

Programmes

Podcasts

Non, l'épuration n'a pas été "sauvage" après la Seconde guerre mondiale

25/05/2018

Par Chloé Leprince



L'enquête que les historiens Rouquet et Virgili viennent de publier montre que l'idée d'une "épuration sauvage" est en fait une construction, destinée notamment à déstabiliser les communistes, présentés en justiciers sanguinaires, ou à minorer les méfaits de la Collaboration.



Cela n'a pas empêché le ministre de la justice Pierre-Henri Teitgen [3] de la nommer chef de cabinet dès mai 1945. Détail croustillant : Teitgen, en tant que ministre de la justice, était chargé de l'épuration administrative. Mais, il l'avait bien dit : hors de question pour lui de se « servir de l'épuration pour faire des réformes de structure » [4]. L'ordre devait rester bien établi.

L'historienne expose parmi une liste de cas emblématiques le cas de Pierre Bizière, qui avait officié comme juge d'instruction à Poitiers à partir de mars 1942, et avait ardemment poursuivi la Résistance. A la Libération, Bizière avait été arrêté et suspendu de ses



fonctions, mais cela n'a pas duré longtemps : il a été réintégré dès le 20 avril 1945 par la commission d'épuration de la justice, comme juge d'instruction à Dijon.

Pourtant, rappelle Annie Lacroix-Riz, « Bizière avait beaucoup fréquenté les bureaux allemands et rendu d'éminents services aux policiers tortionnaires, parmi lesquels le groupe de Niort, qui avait massacré 'de jeunes hommes de la résistance' (FTP) et avait eu besoin de cautions pour les 'faux actes de décès' rédigés à cette occasion (...) Bizière livrait aux Allemands toutes ses informations sur les FTP, y compris 'sur d'autres faits que ceux faisant partie de son instruction' » .

Bizière a pu compter sur la bienveillance du procureur général de Poitiers, qui ne voyait rien à lui reprocher puisqu'il avait travaillé « avec conscience et sans parti pris » et n'avait pas montré d'hostilité envers le gouvernement de la Libération, et de la chancellerie. De nombreux témoignages à charge ont été mis sous le tapis par le ministère de la justice, et on parvint même à lui trouver des actes de résistance.

La blanchisseuse de la Haute cour de « justice »



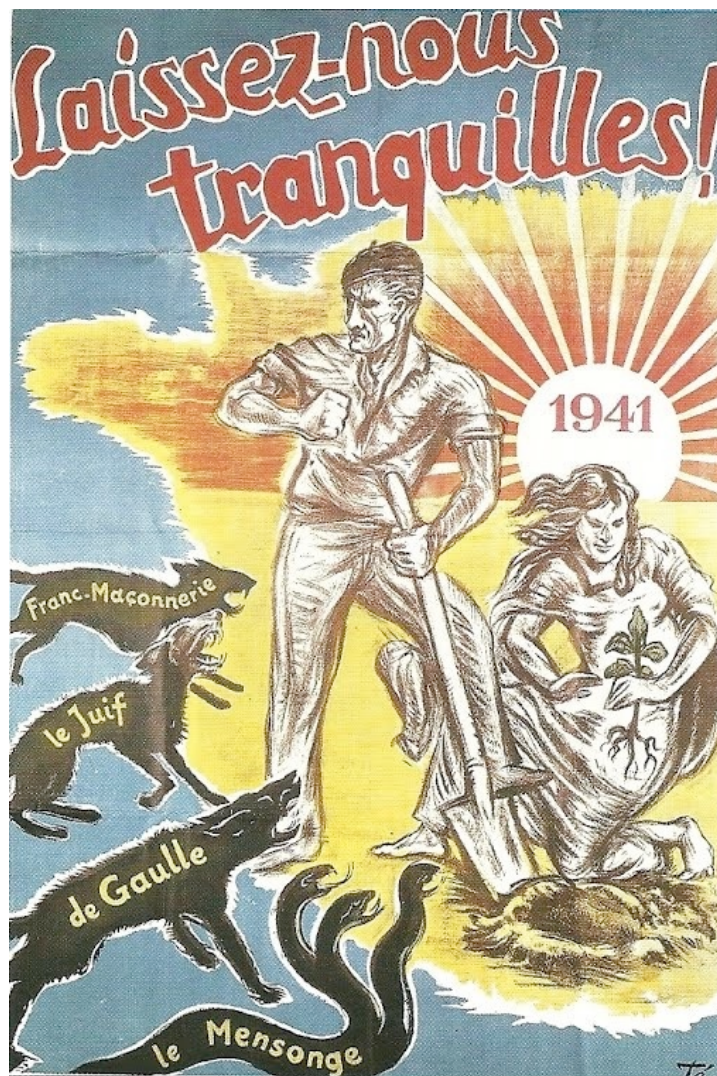
Les rares magistrats à avoir été jugés et condamnés à la Libération ont été rapidement graciés et ont pu rentrer dans les régions où ils avaient semé la terreur parmi les Résistants et les Juifs quelques mois ou quelques années plus tôt [5].



La Haute Cour de Justice, chargée de « juger » les magistrats, était dirigée par deux pétainistes de 65 et 75 ans, dont l'un, André Mornet, avait fini par obtenir le poste de « vice-président de la commission de révision des naturalisations » des juifs.

Des stratagèmes divers et variés ont été utilisés par le ministère de la Justice pour que l'épuration ne puisse pas avoir lieu dans la magistrature. Annie Lacroix-Riz en cite certains comme, « dès novembre 1944, le 'dessaisissement' des ressorts dans lesquels les magistrats avaient sévi de 1940 à 1944", ce qui a permis d'annuler beaucoup de suspensions.

En effet, en ce qui concerne les « suspendus », l'historienne explique que « Soit les intéressés, notoires, restèrent sur place contre l'avis des résistants ulcérés, même 'modérés'. Soit ils furent mutés, souvent à rang aussi élevé, voire promus dans des sièges où ils étaient inconnus ou moins connus. Ceux qui s'étaient le plus nettement désignés à la vindicte publique (procureur généraux, premiers présidents, procureurs de la république, avocats généraux), surtout s'ils avaient ou dépassé l'âge de la retraite, en bénéficiaient dans la quasi-totalité des cas, avec 'droit à pension' ».



Affiches de propagande éditées en France, 1941.



Et même quand certains ont fini par être suspendus, le ministère de la Justice avait « exigé que les remplaçants immédiats des 'suspendus' ne fussent installés qu'à titre 'provisoire', sans nomination officielle, pour préserver, quand leur âge et la conjoncture le permettaient, l'avenir professionnel de ces magistrats écartés sous la pression populaire des premières semaines ». Ce n'est pas cette version qu'on nous a apprise à l'école, ni dans les nombreux documentaires sur la Libération.

Le manque de moyens a été un autre stratagème, qui s'est avéré très efficace pour freiner le travail des magistrats désireux de réellement épurer la justice. Des dossiers se perdaient, se vidaient, les délais de réponse du ministère pouvaient devenir extrêmement longs... Pendant ce temps les lois destinées à réduire les peines ou même à gracier se succédaient depuis 1944.

Finalement aucun magistrat, même dans les plus zélés sous l'Occupation, n'a subi de condamnation pénale. un vrai tour de force. Quelques-uns ont été déclarés fous, parfois temporairement, pour éviter une procédure ennuyeuse. Pour compliquer la tâche de ceux qui auraient voulu creuser un peu plus, les décisions rendues par ces individus pendant l'Occupation sont restées planquées au nom du « secret professionnel ».

Le chercheur Alain Bancaud résume ainsi les choses : « L'épuration de la magistrature apparaît ainsi comme une vaste opération de relégitimation. Opération menée avec la participation de résistants et de magistrats au passé patriotique en principe inattaquable, réunis au sein d'une commission qui fonctionne comme une instance de répression et un sas de blanchiment en même temps qu'elle cautionne les décisions définitives d'un ministre de la Justice suivant le plus souvent ses avis ou, quand il ne le fait pas, les aggravant. Pour ne pas invalider l'ensemble du corps, les attitudes générales d'allégeance à Vichy ne sont pas retenues comme griefs, tel le serment de fidélité à Pétain que seul un magistrat a refusé de prêter ou le loyalisme positiviste qui a conduit à appliquer la législation d'un gouvernement dit « de fait » »[6].



Alain Bancaud, qui considère qu'il y a bien eu une forme d'épuration, observe que « L'épuration ne permet pas à la magistrature professionnelle de regagner une légitimité que son attitude sous Vichy avait sérieusement minée ».



Quant aux magistrats qui ont été de vrais Résistants (il y en a eu quelques-uns), ils ont plutôt été mis sur la touche. Il y a bien eu des manifestations et même quelques émeutes dans des villes où les magistrats vichystes avaient repris les affaires, mais cela n'a pas influencé le cours de la « justice ». Au contraire, la répression de toute justice populaire a été une priorité des autorités politiques françaises. Cela, au nom de « l'Etat de droit », mais surtout pour que les élections municipales de 1945 se déroulent sans trop de soucis...

Les préfets aussi sont largement restés en place. Le cas Papon notamment n'a été que l'arbre qui cache la forêt. Annie Lacroix-Riz cite notamment le cas de Jean Quenette, un lorrain devenu préfet en 1940 dans l'Aisne, puis à Rennes, puis Dijon. Quand il a cherché à passer dans le camp des Alliés en 1943, il a été arrêté par la gestapo (puis on dira que c'est parce qu'il a été résistant). Qu'a-t-il fait après la guerre ? Il est redevenu avocat jusqu'en 1948, puis alors qu'il n'a jamais été paysan, il est passé directeur général de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) de 1948, quand les dirigeants de gauche ont presque tous été écartés, à 1951. Puis il a rejoint Shell, la compagnie pétrolière où il était directeur des relations extérieures (lobbyiste) jusqu'en 1966.

Le cas de Jean Horeau, un préfet nommé en Savoie par Vichy, est parlant lui aussi : « préfet de Savoie qui avait jusqu'en août [1944] inclus mobilisé police et gendarmerie contre les « terroristes » avec l'ardeur qui avait en février motivé son envoi franco-allemand dans ce haut lieu maquisard », écrit l'historienne. Grâce au soutien de ses amis de droite, il a été libéré rapidement après son arrestation à l'automne 1944 pour « intelligence avec l'ennemi » et a évité les poursuites. Horeau, selon certains vichystes, serait devenu résistant en juillet 1944.

Voilà pour la version officielle, lustrée. L'historienne, qui a mis le nez dans diverses archives, note qu'il a effacé les traces écrites des préfectures dans lesquelles il est passé durant la guerre. Elle relève que dès son arrivée dans l'Aisne en août 1940, il « s'était déclaré partisan de l'Ordre Nouveau et s'était fait remarquer par un zèle excessif à appliquer et soutenir la politique de Vichy », et que « les fonds Bousquet le montrent en 1942 fort anti gaulliste », ayant donné des ordres à la police pour « préparer une opération contre personnes qui prennent une position antigouvernementale ou gaulliste ».

Car René Bousquet, préfet de la Marne en 1941 puis secrétaire général de la police, est un bel exemple de cette impunité: bien qu'il ait été impliqué dans la rafle du vel d'Hiv et en zone sud, il a seulement été écarté de la fonction publique jusqu'à son amnistie en 1958. Il a ensuite pu se rapprocher des milieux politiques, notamment de Mitterrand son vieil ami.

Revenons à Horeau, arrivé à Dijon en juillet 1943 où la répression des maquisards était la priorité, entraînant dans la région moult actions de résistance active et passive. En décembre 1943, le mois où il a été révoqué, Horeau s'en prenait encore aux « terroristes » (les résistants) et négociait avec les syndicats pour éviter des grèves afin que l'armée allemande puisse faire ce qu'elle avait à faire. Il recommandait de ne pas tuer un groupe de résistants, mais seulement par peur des réactions populaires.



Le préfet du Rhône puis de la région pendant la guerre, Alexandre Angeli, a quant à lui bien été jugé, mais le dossier était si mince que sa condamnation à mort a été cassée et transformée en quatre ans de prison. Il avait tout de même reçu la Francisque. Mais la cour de justice du Rhône a en général été clémentine avec les collabos.

Citons aussi Roland Pré, ingénieur des mines, docteur en droit, ex cagouillard et membre de l'Action Française devenu haut fonctionnaire de Vichy. Il voyait dans le corporatisme (vieux délire de la synarchie) comme un moyen de renforcer le fascisme. Il était proche des milieux de la synarchie, notamment de Jean Coutrot qui en était la vitrine « officielle ». Alors qu'il aurait rejoint la résistance gaulliste en 1943, jusqu'aux derniers jours du régime vichyste, Pré s'inquiétait des actions de la résistance communiste. Après la guerre, il a participé à la distribution de faux certificats de résistance, puis occupé des fonctions de gouverneur dans les colonies (directeur de l'Afrique coloniale en 1946, puis au Cameroun en 1955).

Et bien-sûr le milicien Paul Touvier. Qui a miraculeusement [7] échappé aux autorités pendant près de 50 ans alors qu'il était en principe recherché pour Collaboration. On va reparler de cet individu dont les services furent bien utiles dans le cadre des réseaux stay-behind.

On conclura ce chapitre sur le recyclage des nazis et collabos dans les nouvelles structures en mentionnant la réécriture féroce de l'histoire de la seconde guerre (avant, pendant et après-guerre) depuis les années 90.

Les fachos ont investi ce domaine, comme Patrick Buisson, nommé par sakoléon à la tête de la chaîne publique « Histoire », censée enseigner aux masses une histoire objective. Il s'agit désormais de minimiser la gravité de la collaboration et l'implication des uns et des autres dans cette collaboration, de minimiser également l'action de la Résistance communiste, et de tenter de faire passer dans l'opinion publique que la construction européenne, par et pour le grand capital collabo ou carrément nazi, avec des sbires politiques au passé très souvent douteux, a quelque chose de légitime.

Ce n'est évidemment pas le cas.

Notes :

[1] Cf. Annie Lacroix-Riz, « La non épuration en France de 1943 aux années 50 ».

[2] Selon les historiens François Rouquet et Fabrice Virgili qui ont écrit « Les Françaises, les Français et l'Épuration. De 1940 à nos jours », cette idée d' « épuration sauvage » ou d' « épuration extrajudiciaire » a été développée à partir des années 80 seulement. Aujourd'hui les estimations sérieuses parlent de 7.000 à 12.000 morts liés à l'épuration non légale. Les deux auteurs écrivent que « Les chiffres qui suivent sont évocateurs : 13 700 FFI ont été tués au combat ou exécutés de janvier à septembre 1944. 834 otages et 2 700 condamnés à mort ont été fusillés par les Allemands, et entre 7 000 et 12 000 personnes tuées lors de massacres et d'exécutions sommaires. 40 % des déportés de répression croupissant dans les camps de concentration et prisons du IIIe Reich ont laissé leur vie, soit 36 000 victimes ». Selon eux, « Cette stratégie de recomposition du récit de ce qui ne fut pourtant qu'un court moment de l'épuration a été adoptée après-guerre par la majorité des nostalgiques de Vichy, de ceux qui ont été punis et, plus largement, de la plupart des écrivains de droite qui trempent alors leur plume dans le sang pour, selon une formule fréquemment employée, "rétablir la vérité sur l'épuration" ».



[3] Député de droite de l'Ille-et-Vilaine, engagé dans la Résistance assez tôt il a été un des fondateurs du groupe Combat, de droite. Teitgen a été ministre de la Justice jusqu'en décembre 1946.

[4] Cf. « L'épuration en France : une histoire inachevée », par Henry Russo, dans la Vingtième Siècle, revue d'histoire, 1992.

[5] Cf. Annie Lacroix-Riz, « La non épuration en France de 1943 aux années 50 ».

[6] Dans un article intitulé « La justice et le rétablissement de la légalité républicaine à la Libération en France » paru en 1997.

[7] En effet, bien que soi-disant poursuivi pour crimes liés à la Collaboration, Touvier continuait à harceler ses victimes en toute impunité. On peut aussi s'étonner, par exemple, du fait que Touvier ait pu obtenir une nouvelle carte d'identité à son nom le 6 avril 1967 par la préfecture du Rhône. Ceci, alors qu'il avait bien donné une adresse permettant de le retrouver, à savoir le 37 rue des Channées dans le 7e arrondissement de Lyon, à la cure de la paroisse du quartier.

Source

Que pensez-vous de cet article ? Partagez autant que possible. L'info doit circuler.

Veuillez aider à soutenir les médias alternatifs. Nous suivons la vérité, où qu'elle mène.
Merci

ELISHEAN 777 Communauté pour un Nouveau Monde

(Vu 21 fois, 1 visites aujourd'hui)

Contrôle Culture Fascisme France Gouvernement Histoire Influence Opinion publique
Politique Résistance



[Facebook](#) [Twitter](#) [Linkedin](#) [Tumblr](#) [Pinterest](#) [Reddit](#) [VKontakte](#) [Pocket](#) [Skype](#) [Messenger](#)
Partager par email [Imprimer](#)

Articles connexes

Une crise mondiale fabriquée

mars 22, 2022

Alien Agenda: Pourquoi ils sont venus Pourquoi ils sont restés – 5/5

avril 6, 2021

Mike Pompeo vient-il siffler la Fin de Partie

novembre 19, 2020

Vaccins et pass obligatoires – le 15 Octobre est dédié à la Bête

octobre 16, 2021

Projet Superman 6 – Un survivant d'un projet secret de contrôle mental raconte...

mars 25, 2021

Rencontres avec des reptiliens humanoïdes

février 20, 2021

[Commentez cet article](#)

Tous les effets du vieillissement ont une cause commune :

Le raccourcissement de vos télomères.

L'Epitalon provoque la production par la glande pinéale d'une enzyme qui reconstruit donc rallonge les télomères....

www.epitalon-sante.com

Dis moi comment tu es né. Je te dirai qui tu es.



Ce que tu vas recevoir :

- Ton PDF personnalisé.
- Des anecdotes réelles : du vécu, du vrai.
- Des mantras, des gimmicks, des phrases chocs.

GARE AU GOUROU .fr

Articles phares du jour

Les scientifiques ont trouvé des traces de voitures anciennes datant de 14 millions d'années
Les scientifiques ont trouvé des traces de voitures anciennes datant de 14 millions d'années

La Kundalini dans les Enseignements de RÂ
La Kundalini dans les Enseignements de RÂ

Ces russes dont on ne parle pas et qui sont allés dans l'espace avant Gagarine
Ces russes dont on ne parle pas et qui sont allés dans l'espace avant Gagarine

Plus de 3 000 Esquimaux ont disparu en une nuit en 1930, sur les rives du lac Angikuni
Plus de 3 000 Esquimaux ont disparu en une nuit en 1930, sur les rives du lac Angikuni

Pourquoi cette guerre en Ukraine?
Pourquoi cette guerre en Ukraine?

Le COVID a-t-il tué le paranormal?
Le COVID a-t-il tué le paranormal?

Un physicien explique comment l'ancienne civilisation de Mars a péri dans une gigantesque explosion nucléaire
Un physicien explique comment l'ancienne civilisation de Mars a péri dans une gigantesque explosion nucléaire

Ouvrir la porte de la chambre bleue où les OVNI sont cachés
Ouvrir la porte de la chambre bleue où les OVNI sont cachés

Existe-t-il un peuple amphibien extraterrestre sur Terre?
Existe-t-il un peuple amphibien extraterrestre sur Terre?

De mystérieux « objets spatiaux » tombent sur l'Espagne et la Nouvelle-Zélande
De mystérieux "objets spatiaux" tombent sur l'Espagne et la Nouvelle-Zélande

Abonnez-vous à ce blog



Saisissez votre adresse e-mail pour vous abonner à ce blog et recevoir une notification de chaque nouvel article par e-mail.

Rejoignez les 21 075 autres abonnés

Adresse e-mail

Suivre

Facebook

Twitter

Linkedin

YouTube

Tumblr

vk.com

Votre aide est importante

Merci de bien vouloir aider la presse alternative, nous sommes censurés via les moteurs de recherche...

Vous pouvez contribuer à notre continuité en faisant un don sécurisé sur PayPal.

Articles récent elishean.tv

Une augmentation des cancers comme jamais auparavant

Incroyable: l'Euro pourrait bientôt disparaître



Une crise immobilière en 2022 ?!

Echange entre Joe HODGSON et Elena DANAAN. Divers thèmes abordés.

Nouvelle révélation cosmique de la Grande Pyramide

Réseaux de Francs-Maçons Pédocriminels: Témoignages lors d'une Commission d'Enquête

Bacchanales: l'Abomination Masquée des Sectes Politiquement Correctes.

Le documentaire « 2000 Mules » fournit des preuves convaincantes que l'élection de 2020 a été volée

Tesla/ le moteur quantique qui dérange les Élite depuis 100 ans

Nikola Tesla avait prédit l'avenir de 2025

Articles récents 1secret.xyz

Divulcation des programmes secrets de la civilisation dissidente (partie 6) Technologie avancée et connaissances anciennes

Qu'est-il arrivé au garçon qui prétendait venir du soleil – Flavio Cabobianco

Bientôt nous verrons des embouteillages sur la Lune !

Les racines de Klaus Schwab expliquent l'idéologie du programme de « Grande Réinitialisation »

Divulcation des programmes secrets de la civilisation dissidente (partie 5) Programmation et manipulation temporelle

OMEGA – La collaboration NAZIS-ALIENS-DEEP STATE (2) Bases nazies en Antarctique

OMEGA – La collaboration NAZIS-ALIENS-DEEP STATE (1) Le commencement

Les portes-paroles d'une Nouvelle Ère fasciste et occulte

La technologie Nazie et l'Intelligence artificielle dans les Programmes Spatiaux Secrets

L'incident de Dalnegorsk en Russie

Articles récents 1scandal.com

Poutine annonce un nouveau projet de monnaie de réserve mondiale BRICS pour REMPLACER le pétrodollar



Ghislaine Maxwell dénonce devant le tribunal son travail avec les Clinton

Royaume Uni: Délinquants sexuels et Pédophiles sont relâchés s'ils s'excusent

Le Forum économique mondial va « geler les comptes bancaires » des mangeurs de viande pour les « éduquer »

Un club de milliardaires pour tenter d'enrayer la surpopulation

La Russie aurait bidonné son vaccin anticouillonavirus

Une femme reçoit 120 000 £ pour la mort de son fiancé après le vaccin COVID

Paramount dit qu'il ne censurera pas l'ancien contenu pour plaire au public moderne

Un épidémiologiste de renom banni sur twitter pour présentation d'une étude confirmée sur l'impact du vaccin sur la fertilité

L'influence grandissante de la Russie en Afrique

© ELISHEAN 2009-2022

Contact Vie privée

Bouton retour en haut de la page